

EFFECTUER UNE RÉSERVATION

Camping aménagé, camps prospecteurs, CoolBox, chalets et chalets flottants (Albanel, Baie Pénicouane, Waconichi, Robineau)

Réserver un séjour en juin Il est possible de réserver votre séjour à partir du 15 juillet

Réserver un séjour en juillet Il est possible de réserver votre séjour à partir du 15 août

Réserver un séjour en août et en septembre Il est possible de réserver votre séjour à partir du 15 septembre

Contactez-nous dès que possible pour procéder à votre réservation entre 7h et 16h, 7 jours/7 durant la saison estivale!

**La réservation en ligne sera disponible sous peu!*

Par téléphone: **418 748-7748**

Via le site internet: <http://www.nibiischii.com>

Via l'adresse courriel: reservesaamw@nibiischii.com

Camping rustique (Cachisca, Comencho, Opataca, Chalifour et autres rives)

RÉSERVEZ VOTRE SÉJOUR DE 4 NUITS ET + POUR L'AN PROCHAIN DÈS JUIN!

**La réservation d'un séjour de 3 nuits et moins est possible à partir du 1^e février seulement, soit 4 mois avant le début de la saison. (Séjour de 2 nuits minimum)*

**Veuillez noter que nos opérations sont saisonnières (juin à septembre). Conséquemment, d'octobre à mai, le personnel est réduit ainsi que les heures d'ouverture. Pour plus d'information, vous référer au site web.*

Merci de votre compréhension!

INFORMATION À AVOIR EN MAIN POUR EFFECTUER VOTRE RÉSERVATION

Sélectionner vos dates Minimum 2 nuits. Consultez la grille des disponibilités selon les directives ci-dessus (disponible sous peu!)

Assurez-vous que ces dates conviennent à l'ensemble des membres de votre groupe

*Il est recommandé de toujours avoir 2-3 choix de dates de séjour pour vous assurer des disponibilités - plusieurs préposé(e)s à l'accueil traitent les appels simultanément

Camping et camping aménagé

Minimum 2 adulte. La capacité maximale par site de camping aménagé est de 6 personnes (incluant les enfants). ***UN RATIO MAXIMAL DE 3 ENFANTS POUR 1 ADULTE DOIT ÊTRE RESPECTÉ EN TOUT TEMPS!

Un emplacement de camping peut accueillir: 1) deux tentes OU une seule tente et un équipement récréatif sont autorisés là où l'emplacement le permet; 2) une tente-cuisine sans fond.

Chalets

La capacité maximale par chalet est de 4 personnes (incluant les enfants). ***UN RATIO MAXIMAL DE 3 ENFANTS POUR 1 ADULTES DOIT ÊTRE RESPECTÉ EN TOUT TEMPS!

Les forfaits en chalet sont gratuits pour les enfants de moins de 18 ans, en contexte familial *La capacité maximale des chalets est de 4 adultes. Un nombre d'adultes supérieur à 4/chalet n'est pas autorisé. Une exception pourra être consentie pour les enfants SI le groupe respecte le fait que, le total des limites de possession, par espèce, ne devra jamais dépasser la capacité du chalet (4 quotas max.) et le total max. de 6 personnes.

Nombre de personnes

Prêt-à-camper

La capacité maximale par site est de 6 personnes (incluant les enfants). ***UN RATIO MAXIMAL DE 3 ENFANTS POUR 1 ADULTE DOIT ÊTRE RESPECTÉ EN TOUT TEMPS!

Les forfaits en camp prospecteur sont gratuits pour les enfants de moins de 18 ans

Coolbox et chalets flottants

La capacité maximale par site est de 4 personnes (incluant les enfants). ***UN RATIO MAXIMAL DE 3 ENFANTS POUR 2 ADULTES DOIT ÊTRE RESPECTÉ EN TOUT TEMPS!

Les forfaits en Cool Box sont gratuits pour les enfants de moins de 18 ans, en contexte familial

Vos besoins en termes de marina/moteurs

Afin d'éviter les problèmes de disponibilités pendant la saison, merci de nous aider à planifier d'avance!

Réservez votre (vos) emplacement(s) de marina (se référer aux cartes des sites de la Baie Pénicouane et du lac Albanel) et votre (vos) moteur(s) 20HP (pour le lac Waconichi) lors de votre réservation

Paiement

Séjour de 500 \$ ou plus : Il est possible d'étaler votre paiement en 2 versements (max).

1^e paiement : 50% lors de la réservation

2^e paiement : **La balance doit être acquittée minimum 1 mois avant le début de votre séjour.**

Moins de 500 \$: Le coût total doit être acquitté lors de la réservation.

*Référez-vous à la section suivante afin de bien comprendre les modalités de modification ou d'annulation de votre réservation

**Relevé de carte de crédit ou débit - Prenez note que la transaction visée par ce document sera inscrite au nom de la Corporation Nibiischii sur votre relevé de carte de crédit ou débit.*

MODIFICATION OU ANNULATION DE LA RÉSERVATION

Conditions d'admissibilité pour modifications:

- Camping ou hébergement de même catégorie (chalet, Cool Box et camp prospecteur)
- Même saison d'activité
- Même détenteur

Annulation

Plus de 6 mois avant le début du séjour :

Le client reçoit un remboursement du montant total payé.

Modification

Pour toute modification générant un solde total inférieur au dossier initial, la première modification est gratuite. Des frais de modification de 40 \$ sont exigés dès la seconde modification ainsi que les suivantes. Le client reçoit un remboursement moins les frais (40 \$) - s'il y a lieu. Toute modification générant un solde total supérieur au dossier initial est gratuite.

Annulation

Moins de 6 mois et jusqu'à 1 mois avant le début du séjour :

Le client reçoit un remboursement du dépôt payé moins les frais d'annulation de 30% de la réservation totale.

Modification

Pour toute modification générant un solde total inférieur au dossier initial, des frais de modification de 40 \$ sont exigés dès la première modification ainsi que les suivantes. Le client reçoit un remboursement moins les frais (40 \$) - s'il y a lieu.

Camp prospecteur, Cool Box, Chalets et Chalets flottants

Annulation

30 jours et moins avant le début du séjour :

Aucun remboursement OU report du séjour à l'année suivante ne sera consenti.

Modification

Pour toute modification générant un solde total inférieur au dossier initial, des frais de modification d'un minimum de 40 \$ ou de 50% de la différence entre la nouvelle réservation et l'ancienne s'appliquent (le montant le plus élevé des deux). Le client reçoit un remboursement du montant total payé moins les frais (40 \$ ou 50%) - s'il y a lieu.

Toute modification générant un solde total supérieur au dossier initial est gratuite.

Camping rustique et camping aménagé	Annulation	Jusqu'à 7 jours avant la date de début du séjour: Le client reçoit un remboursement du montant total payé moins les frais d'annulation de 7,50 \$ Pour toute modification générant un solde total inférieur au dossier initial, des frais de modification de 7,50 \$ sont exigés dès la première modification ainsi que les suivantes. Le client reçoit un remboursement moins les frais (7,50 \$) - s'il y a lieu. Toute modification générant un solde total supérieur au dossier initial est gratuite. 7 jours et moins avant le début du séjour :
	Modification	
	Annulation	Aucun remboursement OU report du séjour à l'année suivante ne sera consenti.
	Modification	Aucun remboursement ne sera consenti pour toute modification générant un solde total inférieur au dossier initial.
<p>*Offre de service - Veuillez noter que si la direction de l'établissement devait restreindre ou interdire l'accès à un plan d'eau, une activité, un sentier ou un chemin d'accès, et ce, pour des raisons hors de son contrôle, aucune modification ou annulation ne sera acceptée et aucun remboursement ne sera accordé.</p> <p>**Conditions météorologiques particulières - Veuillez noter que si les lacs ne sont pas dégelés avant le début de la saison ou si la température n'a pas permis d'ouvrir l'eau sur le site avant l'ouverture, aucune modification ou annulation ne sera acceptée et aucun remboursement ne sera accordé. Nous ne contrôlons pas la météo, merci de votre compréhension!</p>		
LOI D'ACCÈS À L'INFORMATION		
En raison de la Loi d'accès à l'information, le personnel des réserves fauniques Assinica et des Lacs-Albanel-Mistassini-et-Waconichi ne pourra transmettre, par téléphone ou aux personnes se présentant dans l'un de ses établissements, toute information sur la clientèle (nom, numéro du site, etc.).		
AVIS LÉGAL		
Cette transaction est régie par les lois du Québec et assujettie à l'interprétation de ces dernières. Tout litige, tout différend ou toute réclamation résultant de cette transaction ou relatif à cette dernière doit être soumis à la compétence des tribunaux du Québec, Le district judiciaire compétent étant celui de Abitibi (desservant Mistissini et Chibougamau), dans lequel les parties élisent domicile. Par conséquent, les tribunaux du Québec ont la compétence exclusive en ce qui a trait à toute poursuite, action ou procédure résultant de cette transaction ou relative à cette dernière. Pour des renseignements sur le déroulement de votre séjour, communiquez directement avec l'établissement concerné.		
INFORMATIONS IMPORTANTES		
ARRIVÉE ET DÉPART	Arrivée sur le site camping aménagé: 13h Arrivée sur le site chalets et prêt à camper: 17h Départ : avant 12h (midi)	Le campement doit être installé avant 22 h et l'accès aux emplacements de camping sera interdit après cette heure.
Eau non potable!	*Référez-vous aux guides d'informations pour plus de détails sur les forfaits et services offerts sur les sites Il est recommandé d'apporter de l'eau potable ou encore, de faire bouillir l'eau disponible sur place. *Nous vous rappelons que vous devez utiliser avec soin et diligence les accessoires ou équipements qui sont mis à votre disposition dans le cadre de votre séjour. Si vous constatez qu'un équipement ou accessoire est manquant ou défectueux, veuillez cesser de l'utiliser et signalez promptement la situation à un préposé de l'établissement. Tout dommage ou blessure résultant de l'utilisation d'un équipement ou d'un accessoire endommagé ou inadéquat est la responsabilité exclusive de son utilisateur.	
UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS FOURNIS	Les visiteurs sont admis jusqu'à 20 h et doivent avoir quitté le site au plus tard à 22 h.	
Visiteurs		
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT		
Plans d'eau	Afin de nous aider à préserver nos plans d'eau, assurez-vous que vos équipements nautiques soient exempts d'espèces aquatiques envahissantes.	
Végétation	Afin de protéger la végétation qui entoure un emplacement de camping, le campement doit être installé uniquement sur la partie aménagée et délimitée à cette fin. Les campeurs qui amènent leur propre bois de chauffage peuvent accidentellement répandre les insectes qui s'y trouvent et mettre ainsi en danger les espèces natives des parcs et réserves. Afin d'éviter la propagation d'insectes nuisibles, il est demandé aux campeurs de ne pas apporter de bois pour les feux de camp. Laissez votre bois de chauffage à la maison et achetez-le localement. Cela préviendra la propagation des espèces envahissantes.	
Ne pas déplacer le bois de chauffage!	Prévoir un sac afin de rapporter vos déchets à la maison ou les jeter dans les endroits prévus. À votre départ, il ne doit pas rester de déchets sur ou près de votre emplacement de camping. Aucun déchet ne doit rester dans les trous à feu.	
Déchets	*Toute personne qui contrevient aux présents règlements peut se voir expulsée sur-le-champ, et ce, sans remboursement.	
PRÉVENTION		
SÉCURITÉ INCENDIÈRE	Les feux de camp ou de cuisson sont permis seulement aux endroits aménagés à cette fin et doivent être éteints avant le coucher. En tout temps, ces derniers doivent être gardés sous la surveillance d'une personne responsable.	
SÉCURITÉ ROUTIÈRE	Il est recommandé de se munir de deux roues de secours, les distances à parcourir sur des routes de gravier étant considérable.	
SÉCURITÉ NAUTIQUE, EMBARICATIONS ET MOTEURS	Selon la réglementation fédérale en vigueur, <u>il est interdit d'utiliser une embarcation</u> à moins de transporter à bord de celle-ci et en bon état, les équipements suivants : - Les vêtements de flottaison individuels en quantité suffisante - Une ligne d'attrape flottante d'au moins 15 m - Une lampe de poche étanche ou 3 signaux pyrotechniques si l'embarcation est motorisée - Un sifflet ou dispositif de signalisation sonore - Une écope ou pompe à main - Un dispositif de propulsion manuelle	
*Des dispositifs de propulsion manuelle sont fournis pour les embarcations mises à votre disposition. Vous devez fournir les autres équipements requis. Ces équipements peuvent être		
ANIMAUX SUR LE SITE		
ANIMAUX DOMESTIQUES	Les chiens sont interdits dans tous les bâtiments de la réserve faunique. Toute personne qui contrevient à ces règles est susceptible de devoir quitter le territoire ou de se voir donner un constat d'infraction, le cas échéant. Les autres animaux domestiques sont interdits en tout temps.	
CHIENS-GUIDES ET D'ASSISTANCE	Les chiens-guides et chiens d'assistance sont admis sans restriction dans tous les bâtiments et autres lieux. Ils doivent cependant être facilement identifiables en portant le foulard ou le harnais de la Fondation MIRA ou d'une autre association reconnue, et être tenus en laisse en tout temps. Le code d'éthique de la Fondation ou d'une autre association reconnue doit être respecté par les personnes qui en ont la charge, notamment en conservant avec eux la lettre d'accréditation de l'organisme.	
ANIMAUX SAUVAGES	*Ne pas nourrir les animaux sauvages et éviter de laisser des déchets organiques sur le site, ailleurs qu'aux emplacements prévus à ces fins.	